

REGLEMENT DE SECURITE DES TP à L'ECL



REGLEMENT DE SECURITE DES TP DE L'ECL

Chaque élève ingénieur est responsable de sa sécurité de par son comportement et ses actions. De fait, il doit respecter les règles de prévention individuelles et collectives en vigueur à l'intérieur de l'ECL. Celles-ci figurent dans le règlement qui a été remis personnellement à chaque élève ingénieur en début d'année universitaire. Ce règlement, et/ou des consignes complémentaires de sécurité, pourront être affichées dans les salles de TP ou explicitées dans les fascicules de TP. Les élèves ingénieur doivent en prendre connaissance et les respecter. **Les enseignants et personnels techniques responsables des TP sont chargés de les faire appliquer et de conseiller les élèves ingénieur dans ce domaine.**

Ces consignes ne sont ni limitatives, ni exhaustives.

L'enseignant responsable du TP reste le seul juge en la matière.

En cas d'accident, prévenir l'enseignant responsable, s'assurer d'un témoin oculaire, et suivre les consignes de l'annexe 1. Ne jamais omettre de faire une déclaration d'accident dans les 24 heures. Adjoindre un certificat médical.

Prévenir les enseignants et le médecin de médecine préventive avant le début des TP en cas d'allergie connue, d'asthme, de grossesse ou de tout problème pouvant vous empêcher pour des raisons de santé de réaliser le ou les TP en vigueur.

I. CONSIGNES GENERALES POUR L'ENSEMBLE DES SALLES DE TRAVAUX PRATIQUES :

Votre responsabilité commence par le respect des horaires des TP. Arriver à l'heure est votre première obligation afin d'avoir toutes les consignes pour manipuler dans de bonnes conditions.

1/ La tenue et les effets personnels

1. Une tenue adaptée au bon déroulement de chaque TP est obligatoire. (A titre indicatif, le port de chaussures fermées et d'un pantalon est recommandé et les vêtements flottants sont déconseillés).
2. Il est obligatoire de porter les équipements de protection individuels demandés et fournis par l'enseignant en charge du TP.
3. Il est préférable de venir en TP sans bijoux. En effet, certains produits peuvent s'insérer entre la peau et ces derniers. De même, lors des TP de mécanique, ils peuvent s'accrocher à des pièces en mouvement.
4. Il est interdit de manger ou de boire dans les salles de TP.

I2/ Les manipulations

5. Avant de débiter le TP, prendre connaissance des consignes de sécurité en lien avec celui-ci. Les élèves s'engagent à respecter également les consignes spécifiques des bancs de TP.
6. Vérifier l'état du matériel avant de commencer. Manipuler avec précaution et respecter le matériel. Signaler toute défektivité ou anomalie sur les appareils et matériel à votre enseignant.
7. Organiser votre travail : prévoir les manipulations en pensant à toutes les étapes, élimination, nettoyage et rangement compris. Adopter une attitude responsable et réfléchie.
8. Demander à l'enseignant le matériel qu'il vous manque éventuellement. Ne pas l'emprunter sur un autre TP sauf autorisation de l'enseignant en charge des TP ou consignes contraires.
9. Travailler dans un local avec du matériel approprié selon le type de manipulations ou les produits utilisés. Ne détournez pas le matériel de sa fonction initiale sauf indication contraire de l'enseignant.
10. Travailler sur des postes de travail propres et préalablement dégagés. Vous êtes responsable de leur propreté durant tout le TP ainsi que de leur environnement.
11. L'enseignant est à la disposition des élèves ingénieur pour les aider dans leur réflexion et leur prise de décision quant au déroulement du TP. N'hésitez jamais à le solliciter en ce sens.

I3/ Fin de TP

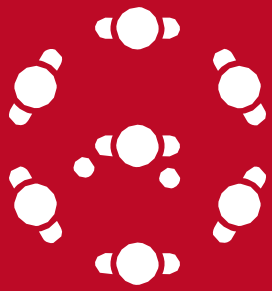
12. Remettre votre poste de travail dans l'état où vous l'avez trouvé.
13. Nettoyer et ranger le matériel et les équipements de protection. Eteindre les appareils après usage et selon les indications de l'enseignant responsable.
14. Concernant les TP de mécanique : pensez à décharger les bancs expérimentaux.
15. Les produits doivent être rangés selon les indications des enseignants.
16. Jeter vos déchets dans les poubelles adaptées. Les objets coupants ou piquants doivent être déposés dans les poubelles prévues à cet effet.
17. Se laver soigneusement les mains à la fin du TP.
18. Il est interdit de sortir de la salle sans en informer l'enseignant responsable.

II CAS DES TRAVAUX PRATIQUES NECESSITANT L'UTILISATION DE PRODUITS DANGEREUX (chimie, biologie...)

19. Le port de la blouse longue boutonnée (en coton à manches longues) est obligatoire pour chaque manipulation

20. Les cheveux longs doivent être correctement attachés. La tête doit être nue, sans couvre-chef.
21. Les chaussures doivent être fermées et protéger les pieds.
22. Les vêtements synthétiques sont déconseillés. Le port du pantalon est obligatoire
23. Les vêtements flottants (écharpes, foulard...) sont prohibés.
24. Le port de lentilles de contact est interdit
25. Les vêtements et objets personnels ne doivent pas être posés dans la zone immédiate des manipulations.
26. Lire toujours les étiquettes des produits, apprendre à connaître les pictogrammes de danger (corrosif, inflammable, nocif...) et réagir en conséquence.
27. Ne rien porter à sa bouche lors des TP (ne pas ronger les stylos ou ses ongles par exemple).
28. Le port de gants est obligatoire lors de la manipulation de produits dangereux, selon les indications de l'enseignant responsable.
29. Tout produit volatil et/ou dangereux doit être manipulé sous les sorbonnes.
30. Le pipetage à la bouche est formellement interdit : utiliser les poires et les propipettes adaptées.
31. La reconnaissance d'un produit par l'odorat est prohibée.
32. Ne pas jeter les solvants et les produits toxiques dans les éviers : Utiliser les bidons prévus pour la récupération en respectant la signalétique (solvant avec solvant...) et les recommandations de l'enseignant. Ne pas tenter de faire des mélanges inconnus qui peuvent être incompatibles.

EN CAS DE NON RESPECT DES CONSIGNES L'ELEVE POURRA SE VOIR INTERDIRE L'ACCES AUX TRAVAUX PRATIQUES.



SAFETY RULES FOR PRACTICAL WORK AT ECL



SAFETY RULES FOR PRACTICAL WORK AT THE ECL

Every student engineer is responsible for their safety, which they ensure by their behaviour and their actions. Consequently, they must conform to the individual and collective prevention rules in force within the ECL. They are included in the rules handed personally to each student engineer at the beginning of the academic year. These rules, and/or additional safety instructions, can be posted in the PW rooms or explained in the PW documents. Student engineers must read them and comply with them. **The teachers and technical personnel responsible for the PW are also responsible for their application and for advising the student engineers regarding safety.**

The scope of these rules is neither limited nor exhaustive.

The teacher responsible for the PW is sole judge of their pertinence.

If an accident occurs, inform the teacher responsible, ascertain if there is an eyewitness, and comply with the instructions in appendix 1. Never omit to make an accident declaration within 24 hours of the accident. Attach a medical certificate.

Inform the teachers and the preventive medicine officer before starting PW in the case of a known allergy, asthma, pregnancy or any other problem liable to prevent you, for health reasons, from performing the practical work(s) required.

I. GENERAL INSTRUCTIONS FOR ALL THE PRACTICAL WORKROOMS:

Your responsibility begins by keeping to the times of PW. Arriving on time is your first obligation so that you are aware of all the instructions for handling materials under good conditions.

I1/ Clothes and personal property

1. You must wear the appropriate clothes to ensure that the PW proceed correctly. (For example, wear trousers and closed shoes. Loose fitting garments are discouraged).
2. You must wear the personal protective equipment demanded and provided by the teacher in charge of the PW.
3. It is preferable to come to the PW without jewellery. Certain products may infiltrate between the skin and the jewellery. Likewise, during mechanical PW, they can be caught by moving parts.
4. It is forbidden to eat or drink in the PW rooms.

I2/ The operations

5. Before starting the PW, read the safety instructions relating to the work to be done. Furthermore, students must undertake to comply with the instructions specific to PW benches.
6. Check the condition of the equipment before starting. Handle the equipment with respect and care. Indicate any defect or error on the apparatus and equipment to your teacher.
7. Organise your work: plan the operations by thinking of all the steps, including removal, cleaning and storage. Take a responsible and thoughtful attitude.
8. Ask the teacher for equipment that you may lack. Do not borrow it from another PW unless authorised by the teacher of the PW or by instructions stating otherwise.
9. Work in premises with the appropriate equipment according to the type of operations and products used. Do not use equipment for purposes other than those for which it is designed unless told to by the teacher.
10. Work on clean workstations cleared of encumbrances beforehand. You are responsible for their cleanliness throughout the PW and also for their environment.
11. The teacher is available for the student engineers to help them in their thinking and decision-making regarding the PW procedure. Never hesitate to ask them to help you accomplish these tasks.

I3/ The end of Practical Work

12. Make sure you leave your work post in the same state as when you found it.
13. Clean and store the materials and protection equipment. Turn off the devices after use and according to the instructions of the teacher in charge.
14. Regarding mechanical PW: remember to unload the experimental test benches.
15. Products must be stored according the teachers' instructions.
16. Discard your waste in adapted trash bins. Sharp and pricking objects must be discarded in specific trash bins.
17. Wash your hands carefully at the end of PW.
18. You are forbidden from leaving the room without informing the teacher in charge.

II CASE OF PRACTICAL WORKS REQUIRING THE USE OF HAZARDOUS PRODUCTS (chemicals, biology, etc.)

19. You must wear a long lab coat (cotton with long sleeves) for all operations.
20. Long hair must be appropriately attached. You must work bare-headed.
21. Shoes must be closed and protect the feet.
22. Clothes made of synthetic materials are discouraged. You must wear trousers.
23. Loose fitting clothes (neck and head scarves, etc.) are forbidden.
24. Wearing contact lenses is forbidden.

25. Clothes and personal objects must not be left in the immediate vicinity of the operations.
26. Always read the labels of the products, learn the danger pictograms (corrosive, inflammable, noxious, etc.), and act accordingly.
27. Do not bring objects or substances into contact with your mouth during PW (for example, do not chew pens or your fingernails).
28. You must wear gloves when handling dangerous products, according to the instructions of the teacher in charge.
29. All volatile and/or hazardous products must be handled under fume hoods.
30. Pipetting by mouth is formally forbidden: use adapted pipette bulbs or pro-pipettes.
31. Recognition of a product by smelling is prohibited.
32. Do not throw solvents or toxic products into sinks. Use the drums provided for their recovery by verifying the signs (solvent with solvent, etc.) and the teacher's recommendations. Do not attempt to make unknown mixtures that may be incompatible.

Signed at Ecully, on 11 June 2015

Signature of the Director of the ECL:

<p>STUDENTS WHO DO NOT COMPLY WITH THE INSTRUCTIONS MAY BE FORBIDDEN FROM ATTENDING PRACTICAL WORK.</p>
--